Syndicat des propriétaires forestiers de la région de Québec
5185, rue Rideau, Québec (Québec) G2E 4S2
Téléphone : 418 872-0770, Télécopieur : 418 872-7099
Courriel : spfrq@quebec.upa.qc.ca, Site internet : www.spfrq.qc.ca

FEUILLUS MÉLANGÉS - FOREX WOOD CANADA INC (IP NY)

Usine

- BOIS LIB (Princeville)
- Pour les secteurs des MRC de Bécancour, de l'Érable et de Lotbinière

Essences désirées

Hêtre, érable, bouleau jaune (merisier), bouleau gris, chêne rouge, chêne blanc, frêne blanc.

Essences limitées

Tremble ou bouleau blanc - 5 billes maximum par arrime.

Essences non-acceptées

Noyer cendré et noir, tilleul, orme, caryer, charme, ostryer de Virginie, saules, peuplier deltoïde.

Dimensions

Longueurs : de **8, 10** et **12 pieds**

Diamètre
*** Avec écorce**
4 à 24 pouces
(10 à 61 cm)

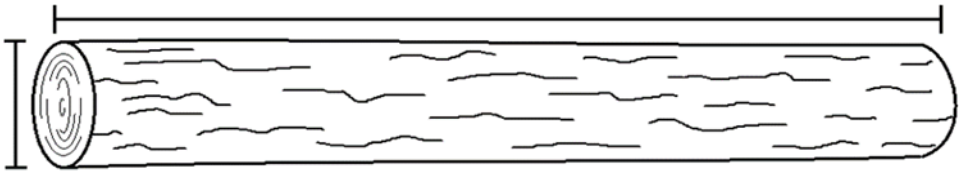

Notes

- Les billes doivent être regroupées par longueurs de 8, 10 ou 12 pieds
- Les billes de moins de 4 pouces ou de plus de 24 pouces seront rejetées
- Toute portion de billot ne doit pas dépasser le diamètre maximal autorisé
- Billes raisonnablement droites pour passe à travers d'un tuyau de 24 pouces
- La compagnie se réserve le droit de rejeter les billes qui ne répondent pas aux exigences d'espèces, de taille et de dimension

Principales Normes

- Bois fraîchement coupé; aucun bois mort ou vieux de plus de 6 mois n'est autorisé
- Billes sciées aux deux bouts perpendiculairement à l'axe, exemptes de contamination par le métal et le plastique. Pas de débris de cour mélangés dans la charge
- Toutes branches, nœuds et loupes doivent être rasés parallèlement à l'affleurement du tronc de la bille. Bois exempt de fourches seulement

Important

- Solidité : minimum de 4 po de bois sain par bille
- Le bois dur et le bois tendre ne doivent pas être mélangés dans le même arrime